

## COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2014 Convocation du 6 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le treize janvier, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la Commune de WATTIGNIES LA VICTOIRE se sont réunis en mairie, sous la présidence de M. LEVEQUE Jean, Maire ;

Etaient présents : M. LEVEQUE Jean, Maire, M. LEMOINE Jean-Claude, M. DERUE Alain adjoints, M. BLYAU Michel, M. LALOU Laurent, M. QUEVALLIER Vincent, , Mme ZANAGUIRAMANE Françoise, Mme GRAVEZ Isabelle, Mme HAZARD Delphine , conseillers municipaux ;

Absent excusé : M. SILLANI Jean-Pierre Conseiller municipal

#### **-DEVIS « RACCORDEMENT EAUX USEES» MAIRIE ET LOGEMENTS COMMUNAUX**

Après avoir consulté plusieurs devis pour le raccordement des eaux usées de la Mairie et des logements communaux, le Conseil décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise PALADE d'un montant de 2 300 € HT soit 2 750.80 € TTC.

Dit que les crédits pour cette opération seront prévus en report au budget primitif 2014 et que les travaux seront réalisés au cours du 1<sup>ème</sup> semestre 2014.

#### **-DECISION MODIFICATIVE N°1 « BUDGET PRIMITIF 2013 »**

Considérant la nécessité d'effectuer un mouvement de crédits du compte 65731 « Etat » au profit du compte 73921 « attributions de compensation » pour le règlement des attributions de compensation à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, au titre de l'année 2013 ;

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer le compte 73921 au budget primitif 2013 et d'effectuer un ajustement budgétaire au budget primitif 2013 en section de fonctionnement.

-Cet ajustement budgétaire fera l'objet de la décision modificative suivante :

- compte 65731 « Etat »	- 7 000 €
-Compte 73921 « attributions de compensation »	+ 7 000 €

#### **-ADHESIONS AU SIDEN-SIAN DE NOUVELLES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION COMITE SYNDICAL DU 12 DECEMBRE 2013**

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour l'adhésion au SIDEN –SIAN des nouvelles communautés d'agglomération reprises dans les délibérations n°48 et 49 du comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 12 décembre 2013.

**-RETRAIT DU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE DE NEUVILLE-SAINT-VAAST  
POUR LA COMPETENCE EAUX PLUVIALES  
COMITE SYNDICAL DU 30 AVRIL 2013**

Le Conseil Municipal accepte le retrait du SIDEN-SIAN de la commune de NEUVILLE SAINT VAAST pour la compétence « Eaux Pluviales »

**-DELIBERATION MODIFICATIVE CONCERNANT LA DELIBERATION DU 4 JANVIER 2010 AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT, CHARGE D'ASSURER LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ENTRE LA MAIRIE ET LES HABITANTS (COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS)**

Vu la délibération du 4 janvier 2010 autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent chargé d'assurer la diffusion de l'information entre la Mairie et les habitants (communes de moins de 1 000 habitants).

Le Maire propose au conseil de revoir le nombre d'heures hebdomadaires pour cet agent contractuel compte-tenu de la charge de travail ;

Ainsi le conseil à l'unanimité décide de revoir le nombre d'heures hebdomadaires de cet agent et décide de le fixer à 2 heures hebdomadaires à compter de la date de renouvellement de son contrat soit le 1<sup>er</sup> février 2014.

**-REVALORISATION « REDEVANCE POMPE COMMUNALE »**

Au vu de l'augmentation des coûts engendrés par la mise en service de la pompe communale, le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'augmenter la redevance pour la pompe communale, celle-ci n'ayant pas évolué depuis 2005.

Le conseil municipal ouï l'exposé du maire

Et après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de porter à 40 € la redevance annuelle pour chaque utilisateur de la pompe communale ;

**-TRAVAUX 2014**

-Dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2014, Le conseil a énuméré plusieurs opérations pouvant être inscrites en investissement cette année.

Ces opérations sont les suivantes :

- Raccordement eaux usées de la Mairie et des logements communaux (report exercice 2013)
- Réfection Chemin d'exploitation n°9 (la ferme BLAMPAIN)
- Porte de la Chapelle (report exercice 2013)
- travaux d'accessibilité « toilettes, salle des fêtes »
- travaux d'aménagement « Aire de croisement, rue jourdan »

**Le 15 janvier 2014  
Jean LEVEQUE  
Maire de WATTIGNIES LA VICTOIRE**

